



Face à une inflation qui repart, les modèles économiques et les process des Ogec doivent être repensés

Savoir préserver les équilibres entre les parties prenantes, en ne répercutant pas totalement les hausses de coûts sur les familles, sera le challenge de 2023 et des années suivantes pour vos équipes ! Jean-François Cottin, associé chez Crowe France, vous donne quelques idées pour préserver votre Capacité d'Auto-Financement et ainsi conserver une marge de manœuvre pour investir sur les projets d'avenir.

1. Anticipation

Faite une actualisation du budget sur septembre-octobre afin de pouvoir tenir compte des nouvelles prévisions de rentrée. L'anticipation de la hausse des coûts et l'actualisation de votre prévisionnel sont indispensables cette année afin de bien préparer 2023-24 et les choix tarifaires.

2. Négociations des contrats

Anticipez le renouvellement de vos contrats de gaz et d'énergie, ainsi que les évolutions au niveau de la restauration. La clé d'une bonne négociation réside dans le temps que l'on a pour trouver l'accord qui sera gagnant/gagnant !

3. Achats raisonnés

Changez certaines habitudes d'achats peut vous permettre de faire des économies, par changement de fournisseurs ou simplement par analyse de l'utilité même de la dépense. Cela impose souvent une gestion du changement des pratiques en parallèle.

4. Révision de la procédure tarifaire

Ne fixez pas vos tarifs trop tôt dans l'année et prévoyez une possibilité de les adapter peu de temps avant la rentrée. Il vous est aussi possible de prévoir une clause d'indexation des prix pour les tarifs de cantine.

5. Sobriété

Faite un plan d'économies d'énergies à court terme efficace pour baisser drastiquement vos consommations dès cet hiver. Quelques idées d'actions : évolution des modes de chauffe ou de climatisation, formation et sensibilisation des équipes, revue de l'utilisation des bâtiments, travaux de rénovation, participation à un concours d'économies d'énergies. Et dans les actions très efficaces sans impact sur le comportement, il y a l'analyse du chauffage des bâtiments hors période d'occupation !

6. Indicateurs

Démarrez un suivi de vos consommations en KWh et non plus en euros et élaborer un plan de réduction à 5 ans, en lien avec les actions qui le permettront. La mise en place d'indicateurs RSE devient une urgence autant climatique qu'économique : n'hésitez pas à solliciter votre expert-comptable qui pourra vous y aider.

Savoir préserver les équilibres entre les différentes parties prenantes, en ne répercutant pas totalement les hausses de coûts sur les familles, sera le challenge de 2023 et des années suivantes pour vos équipes.



7. Nouvelles ressources

Au-delà du quotidien, les Ogec peuvent mener une réflexion sur la diversification de leurs ressources pour compenser une baisse de marge : études du soir et nouvelles activités pour les élèves, mise à disposition de locaux à des tiers (Ogec, associations, collectivités, etc.), fourniture et livraison de repas à des tiers, ou encore campagne d'appel à dons pour financer des projets spécifiques d'investissement via la Fondation Saint Matthieu en sont des exemples. Les revenus de ces activités accessoires, si elles sont lucratives, sont exonérés d'impôts commerciaux dans la limite de 72 432€.



8. Forfait communal

Si le forfait n'est pas au niveau, discutez avec votre commune pour ajuster son montant. Sollicitez l'aide de la cellule diocésaine des forfaits ou de spécialistes afin de vous aider à négocier, et demandez des aides spécifiques sur la restauration pour plus d'équité entre les élèves du public et du privé.

9. Prévention

Sollicitez l'aide de nos conseils, de votre fédération départementale et/ou de la Direction diocésaine si vous anticipez des difficultés de trésorerie cette année. Des mécanismes de solidarité existent, des partenaires bancaires pourront vous proposer des solutions de financement pour ne pas subir d'éventuelles problématiques de trésorerie. Plus vous anticipez, plus vous aurez de solutions possibles.

10. Entraide

Au-delà de l'établissement, les enseignants, les salariés et les familles vont aussi subir cette inflation. Le caractère propre de l'Ogec implique une attention particulière envers ces personnes. De nombreux systèmes d'entraide existent qu'il est essentiel de promouvoir et diffuser : aide aux familles en difficultés en créant des opérations de solidarité entre les familles, fonds social pour accompagner les salariés et les enseignants en détresse¹, solidarité envers les petites écoles... Autant de petits gestes qui permettent de faire rayonner le caractère propre sur le terrain !

Au-delà de l'établissement, les enseignants, les salariés et les familles vont aussi subir cette inflation. Le caractère propre de l'Ogec implique une attention particulière envers ces personnes. De nombreux systèmes d'entraide existent qu'il est essentiel de promouvoir et diffuser.

¹La branche de l'EPNL gère un fonds de solidarité qui permet d'aider financièrement les salariés et les enseignants exerçant dans les établissements de l'enseignement privé et de l'agricole. Pour en savoir plus : [Fonds EEP Solidarité](#)